

# Étude : Transition de l'état de travailleurs étrangers temporaires à celui de résidents permanents

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 21 février 2017

Au cours des années 1990 et 2000, la part des travailleurs étrangers temporaires qui sont devenus résidents permanents au Canada a augmenté considérablement.

Les travailleurs étrangers temporaires forment un groupe varié, tant en ce qui a trait aux catégories qu'aux compétences. Il existe deux grandes catégories de ressortissants étrangers qui possèdent des permis de travail au Canada : ceux qui participent au Programme des travailleurs étrangers temporaires et ceux qui participent au Programme de mobilité internationale (gouvernement du Canada).

Une nouvelle étude, « Transition de l'état de travailleurs étrangers temporaires à celui de résidents permanents, 1990 à 2014 », examine les transitions des travailleurs étrangers temporaires vers la résidence permanente, et les catégories d'immigration par lesquelles ils ont effectué cette transition.

De 1995 à 1999, environ 296 000 travailleurs étrangers temporaires ont été admis au Canada. De ce nombre, environ 26 000, ou environ 9 %, sont devenus résidents permanents au cours des cinq années qui ont suivi la réception de leur premier permis de travail. De 2005 à 2009, un peu plus de 530 000 travailleurs étrangers temporaires ont été admis au Canada. De ce nombre, environ 112 000, ou 21 %, sont devenus résidents permanents au cours des cinq années qui ont suivi la réception de leur premier permis de travail. Au cours de la période allant de 2005 à 2009, 1 250 000 résidents permanents ont été admis au Canada.

Le taux de transition vers la résidence permanente a varié en fonction des types de travailleurs étrangers temporaires. Parmi ceux qui ont été admis au Canada de 2005 à 2009, les taux de transition étaient les plus élevés chez les participants du Programme concernant les aides familiaux résidents (56 %) et celles faisant partie de la catégorie des époux ou conjoints de fait (50 %). Les taux de transition vers la résidence permanente les plus faibles ont été observés parmi les participants du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (2 %) et ceux de la catégorie Emploi réciproque (9 %).

Les travailleurs étrangers temporaires de ces programmes ont aussi tendance à devenir résidents permanents par l'entremise de différentes catégories d'immigration. Les participants du Programme pilote des travailleurs peu spécialisés étaient plus susceptibles de devenir résidents permanents dans le cadre du Programme des candidats des provinces. Par ailleurs, les participants du Programme des travailleurs agricoles saisonniers et ceux de la catégorie Emploi réciproque étaient plus susceptibles de devenir résidents permanents par l'entremise de la catégorie du regroupement familial après avoir quitté le Canada. Les travailleurs étrangers temporaires hautement qualifiés étaient plus susceptibles que les autres d'être admis à titre d'immigrants de la catégorie économique.

Le document de recherche « [Transition de l'état de travailleurs étrangers temporaires à celui de résidents permanents, 1990 à 2014](#) », qui fait partie de la *Série de documents de recherche, Direction des études analytiques (11F0019M)*, est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Anne-Marie Rollin au 613-951-3116 ([anne-marie.rollin@canada.ca](mailto:anne-marie.rollin@canada.ca)), Division de l'analyse sociale et de la modélisation.

